

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 juillet 2008

L'an deux mil huit, le vingt sept juin à dix huit heures, le conseil municipal de la commune du CASTELLARD-MELAN était réuni en session ordinaire au lieu habituel des séances, après convocation légale en date du 11 juillet 2008, sous la présidence de Monsieur Jacques JULIEN, Maire.

Présents : Michel ADAM, Chantal BARDIN, Cédric BREISSAND, Joseph VINDEIRINHO, Maurice GODDEFROY, Lydie PHILIP, Jacques JULIEN

Absents excusés : Cédric LANDOUZY, Coralie GODDEFROY

Secrétaire de séance : Chantal BARDIN

OBJET : CONVENTION DE PASSAGE POUR ALIMENTATION EN EAU DE SOURCE DU HAMEAU DU VILLAGE

Le maire expose le problème de la canalisation d'eau d'alimentation du hameau qui est bouchée et nécessite des travaux de réfection.

Pour ce faire une convention de passage est nécessaire avec les propriétaires des terrains sur lesquels passe les ouvrages et la conduite.

Après délibérations, hors la présence du maire et de Monsieur Cédric BREISSAND, le conseil municipal décide de mandater Maurice GODDEFROY, adjoint, pour adresser un courrier à Monsieur Francis JULIEN, propriétaire des terrains, afin de signer une convention de passage. Un délai d'un mois sera laissé pour la réponse.

En cas de réponse négative ou d'absence de réponse, il sera fait appel à médiation.

OBJET : MOTION POUR LE MAINTIEN DE L'HOPITAL DE DIGNE LES BAINS

Suite aux difficultés rencontrées par l'hôpital de Digne les Bains, le conseil municipal demande avec insistance le maintien des soins existants, reconnus pour leur qualité et leur nécessité à la population.

OBJET : REFECTION DE LA TOITURE DE L'EGLISE DE MÉLAN

Le conseil municipal mandate le maire pour intervenir :

- Auprès des professionnels afin d'étudier les solutions possibles.
- Auprès des organismes afin de connaître les possibilités de subventions

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire
Jacques JULIEN